



Syndicat des
Enseignants des Côtes
d'Armor

93 Boulevard Edouard Prigent
22 000 Saint-Brieuc
22@se-unsas.org

<http://sections.se-unsas.org/22/>

Le SE-UNSA 22
vous informe :

Audience du 15 octobre
avec l'IEN Adjointe à l'IA

Ce 15 octobre, nous avons été reçus par Mme Le Brozec, IEN adjointe à l'IA le qui était accompagnée de Mme Garreau, chef de division du 1^{er} degré. Il est important de préciser qu'à notre sens cette rencontre ne remplace nullement une instance paritaire mais c'est tout de même l'occasion de faire part de problématiques constatées dans notre département et aussi d'aborder des situations globales ou personnelles importantes. Nous regrettons que le temps imparti soit seulement d'une heure, nous avons d'ailleurs transmis un complément d'informations ou de remarques que nous n'avons pu aborder durant cette audience.

SE-UNSA 22 : Nous avons rappelé notre attachement aux instances paritaires et nos inquiétudes sur les effets de la funeste loi sur la fonction Publique sur nos collègues...

Qu'en sera-t-il dans notre département en ce qui concerne le mouvement ?

Quel est l'agenda prévisionnel dans notre département ?

L'agenda n'est pas encore calé au niveau national (Les élections municipales, les 15 et 22 mars, pourraient perturber le calendrier). Le calendrier peut être similaire à l'an dernier : ouverture 8 avril ?

CTSD bilan et CHSCT : 14 novembre

CAPD avancement : 14 janvier

GT PPCR sur les Rdv de carrière : 5 novembre



SE-UNSA 22 : Nous avons dénoncé qu'il y ait toujours et encore de plus en plus d'injonctions et de documents à retourner « pour hier », sans oublier Toutatice qui dans sa pratique est pour le moins chronophage... Nous avons fait part de nos inquiétudes pour les collègues qui se sont reconnus dans la lettre de Christine Renon et qui partagent la plupart des constats écrits par cette collègue.

Nous avons aussi indiqué que la situation de certains collègues directeurs rencontrés nous préoccupe et nous le faisons savoir régulièrement aux niveaux

local et national. Le soulagement des autres collègues, ceux qui ont arrêté d'être directeurs, nous interpelle sur la difficulté croissante de cette fonction.

L'administration en est consciente, le ministère travaille sur le sujet. *Ca alors, nous croyions que notre ministre avait perdu son agenda pour ce sujet de la direction qui était tombé aux oubliettes, drame de Pantin oblige, notre ministre semble se rappeler du sujet...*

SE – UNSA 22 : En guise de simplification des tâches, nous avons signifié qu'il y avait mieux que l'enquête concernant les réunions AESH / PE/ parents, à remonter chaque vendredi...

Cela s'arrêtera aux vacances de la Toussaint, c'était une demande du ministère. *Au fait, vous avez dit école de la confiance ?*

SE - UNSA 22 : Nous avons demandé au niveau local de limiter les demandes faites aux directeurs qui croulent sous les enquêtes en tous genres et de pouvoir octroyer, lorsque cela est possible, des renforts de remplaçants.

Sans oublier nos collègues enseignants et directeurs qui doivent faire des équipes éducatives, il faut qu'ils puissent le faire sur le temps de classe et puissent bénéficier de renfort éventuel de remplaçants...

Positionner un remplaçant sur une école sur laquelle il n'est pas attaché, est toujours faisable : c'est à la main des IEN, avec ordre de mission permanent donc pas d'ISSR mais des frais de déplacement remboursables avec DT Chorus.

SE – UNSA 22 : Au passage, nous avons rappelé l'usage très difficile de ce logiciel qui permet à l'administration de faire des économies puisque des collègues ne l'utilisent pas du fait de sa complexité...

Un pas à pas devrait être transmis aux collègues concernés.

PROPOSITIONS du SE-UNSA 22 pour une véritable simplification des outils numériques

- Organisation, rangement des formulaires et documents en arborescence, de façon logique. Actuellement chaque nouveauté s'ajoute à la précédente...

- Recherche actuellement inefficace : il est absolument nécessaire d'avoir un moteur de recherche intelligent, ne nous orientant pas vers des documents obsolètes ou concernant les autres départements !

- Liens entre les différents outils en ligne : ONDE, Toutatice, webmail, Arena... Il est très chronophage et inefficace de devoir, télécharger/copier/coller/tenir à jour des listes d'élèves pour les implémenter dans des dossiers d'autorisation de sortie par exemple. Ces actions dénuées de sens se multiplient au quotidien. Nous sommes en 2019, nous entendons parler d'IA partout autour de nous, mais en sommes réduits à « bidouiller » chacun de notre côté, sans logique et sans uniformisation...

- Connexion à la rentrée ! Gros problème d'accès à Onde notamment pour des collègues qui ont dû imprimer des fiches une à une. Avoir un serveur calibré pour répondre à des pics d'activité connus...

Remplacement

SE – UNSA 22 : Il y a de gros problèmes dans certaines circonscriptions, il arrive que plusieurs enseignants ne soient pas remplacés et parfois dans la même école. Le sous-nombre nous paraît évident mais de combien...

Le taux de remplacement est meilleur que l'an dernier, pour l'instant. *On a un peu de mal à le croire au vu des difficultés pointées dans certains secteurs du département même s'il peut y avoir de sacrées différences entre les circonscriptions...*

Paimpol, Saint-Brieuc Est... sont les circonscriptions sous tension, il a donc déjà été mis en place des interventions en zone limitrophe de circonscription (des prêts de remplaçants).

Un guide du remplaçant a été préparé par Madame Garreau (responsable de la division), il sera bientôt présenté.

Le guide des autorisations d'absence a été envoyé sur iprof. Toutes les absences de droit sont accordées mais pas toujours avec remplacement. *Vous me direz, il y en a tellement peu de droit ...*

L'administration priorise les petites écoles quand il n'y a plus assez de remplaçants.

Si besoin le temps de réaction peut être rapide pour répondre aux demandes d'absence : cela peut passer par téléphone pour avoir l'accord ou non de l'IEN adjoint.

Sur la question du sous-nombre : 2 inévitables supplémentaires ont pu se faire, non sans difficulté, sur la liste d'attente : au 1^{er} octobre et au 1^{er} novembre. Ils ont été positionnés sur Lamballe et sur Paimpol.

Ecoles en crise dans le département : jusqu'où cela va-t-il aller ?

SE – UNSA 22 : De plus en plus d'élèves sont totalement ingérables, l'école endosse toutes les problématiques de société mais ne peut y répondre... Des collègues se font agresser physiquement, portent plainte, quelles suites sont données? Il y a une forte disproportion avec ce qui se passe lorsqu'un parent porte plainte...

Avant il y avait une situation « extrême » par circonscription ou deux, maintenant il y en a une par école, voire plusieurs dans une situation que vous connaissez...

Nous ne sommes plus sur un fonctionnement d'école en tant que telle, nous demandons que l'Education nationale, qui ne peut tout faire, informe les autres services de l'état. Lorsque des élèves sont dans une structure totalement inadaptée à leurs soucis, parfois graves, cela nuit à tous et ce n'est absolument pas de l'inclusion, qui ne doit pas être forcée et fautive de...

Attention aux collègues, tout ceci les impacte. Notamment les collègues de maternelle qui sont particulièrement touchés et doivent tout mettre en place et sont déroutés, abasourdis par les comportements de certains élèves. Attention aussi aux autres enfants qui ont le droit d'avoir une scolarité dite normale, attention aussi à l'effet boule de neige.

Ce qui nous inquiète aussi, ce sont les perspectives d'avenir pour ces élèves, quels adolescents ou adultes vont-ils faire ? C'est donc bien un problème de société...

Au passage, nous avons aussi rappelé les difficultés de nos collègues référents ...

Alors oui que les IEN s'inquiètent de la mise en application de la politique ministérielle est une chose mais dans la vraie vie de nos collègues, la priorité est

de pouvoir réellement faire classe, ce serait bien qu'ils soient réellement soutenus par l'administration lorsqu'ils accueillent des enfants qui ont des troubles du comportement...

Il faut que les écoles nous remontent leurs difficultés via les faits établissement et les fiches CHSCT. Les IEN sont leurs premiers interlocuteurs mais à travers ces documents le DASEN est aussi mis au courant.

SE – UNSA 22 : Nous incitons les collègues à en remplir, seul moyen pour nous que l'administration ait connaissance de la réalité de certaines situations. Il est inadmissible qu'on reproche (dans certaines occasions) à nos collègues de renseigner ces documents ou de leur dire la multiplication de ceux-ci nuirait à leur efficacité... *S'il y a une multiplication que l'on dénonce c'est celle des incidents et donc des difficultés croissantes des conditions de travail.*

AESH

SE – UNSA 22 : Nous tenons à attirer votre attention sur ces personnels qui sont en première ligne face à des élèves parfois extrêmement perturbateurs voire violents. Bien souvent ils endurent sans oser en parler, il est important que ces personnels soient soutenus et aidés par leur employeur. Tout le monde a intérêt qu'ils tiennent au maximum et nous attirons votre attention sur leurs conditions de travail parfois bien difficiles.

Combien d'enfants sont non accompagnés ?

Au niveau MDPH on note une perte d'élèves dans le département mais moins que prévu. Cependant les notifications augmentent, des élèves sont en attente de SESSAD donc on leur attribue un AESH par défaut, idem pour les attentes d'orientation. On a comptabilisé 69 ETP d'AESH par défaut en attente de compensation. Cela libèrerait des postes pour des enfants qui en ont besoin... *Et cela permettrait aux enfants d'avoir une réelle prise en compte de leur situation et de ne pas être en souffrance ...*

On va bientôt s'arrêter dans les embauches car il n'y a plus de financement possible. *Bah alors, ils sont où les beaux discours de notre ministre qui nous annonçait que dorénavant ce serait les accompagnants qui attendraient les élèves...*

En 2015 : 15% des demandes étaient refusées par la MDPH, actuellement ce sont 27% des demandes qui sont refusées : la MDPH fait son travail. *Nous nous interrogeons sur cette augmentation des refus.*

Focale sur problème des non-remplacements d'AESH en arrêt (parfois en accident de travail), les élèves qu'ils suivaient sont eux toujours en classe et parfois très difficiles à gérer.

On n'a pas de remplaçants, ce n'est pas possible de les remplacer.

Evaluations CP/CE1 : Problèmes, difficultés de saisie ?

Plus de 99% de remontés, pas de difficultés particulières.

Point sur les écoles post ajustements de rentrée

SE – UNSA 22 : par rapport aux mesures envisagées lors du CTSD de rentrée, qu'en est-il ? La Ville Hellio par exemple.

Les mesures envisagées n'étaient pas sûres et dépendaient des moyens restants, le DASEN avait dit en fonction des priorités, l'administration n'a pas pu y répondre.